

La lettre du Printemps

Professions, Institutions, Temporalités

n°3

Mai 2017

Édito

Je suis heureux de vous inviter à lire la nouvelle livraison de la *Lettre du PRINTEMPS*. Comme à chaque fois, nous avons essayé de la faire à l'image de ce que nous sommes et défendons. Nous sommes d'abord porteurs d'un héritage : celui de collègues, trop tôt disparus, auxquels nous rendons hommage pour montrer tout ce qu'ils ont apporté à notre laboratoire et rappeler les voies qu'ils ont tracées et que nous souhaitons poursuivre. Cette *Lettre* est donc l'occasion de rendre compte de la journée d'hommage à Claude Dubar que nous avons organisée à l'automne dernier, et qui a connu un succès dont nous avons été très heureux. Nous tenions aussi à saluer la mémoire de Catherine Rollet, décédée à la toute fin de l'année 2016, et qui a été une figure fondatrice du laboratoire – dont elle était d'ailleurs encore membre en tant

que professeure émérite. Nous poursuivons par ailleurs la présentation de recherches collectives réalisées au laboratoire. C'est l'occasion de rappeler que si l'objectif de la *Lettre* est se mettre en valeur l'activité du PRINTEMPS, nous devons faire attention à ne pas être trop corporate, comme l'on dit maintenant, autrement dit à ne pas céder aux sirènes du patriotisme d'institution. Ainsi, la présentation de l'enquête *Ruptures* montre combien les réseaux de recherche dépassent les laboratoires et les frontières. Dans les prochaines lettres, nous aurons l'occasion de présenter d'autres recherches collectives, aux financements et aux partenariats divers, nationaux et internationaux. C'est dire aussi que nous entendons fort bien les injonctions, venant de toutes parts, à multiplier les

partenariats pour trouver des financements, ainsi qu'à accumuler des ressources internationales. La direction du laboratoire encourage et soutient toutes ces initiatives, mais elle tient aussi à rappeler qu'au-delà des slogans, il faut que ces partenariats aient un sens dans la recherche, que le travail, aussi bien individuel que collectif, a aujourd'hui encore toute sa légitimité, que nous avons besoin de temps pour faire des enquêtes et des publications de qualité – et que rien ne remplacera donc les financements pérennes des unités de recherche. À quelques jours du second tour des élections présidentielles, il n'est pas inopportun de rappeler ces exigences.

Laurent Willemez,
directeur du laboratoire Printemps.

Sommaire

Hommage à Catherine Rollet	p. 2
La recherche au Printemps	
. Recherche « Ruptures »	p. 3
. Colloque « Le travail à l'épreuve des socialisations »	p. 4
. Journée d'études « Regards et controverses sur la sociologie de Claude Dubar »	p. 5
Nouveaux entrants	p. 6
Soutenances de thèse	p. 7
Publications	p. 8



Laboratoire Printemps
UMR 8085 (UVSQ/CNRS)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt
Tél. : 01 39 25 56 50
contactprintemps@uvsq.fr
@Labo_Printemps



PRINTEMPS
Professions, institutions, temporalités



Hommage

Décès de Catherine Rollet, professeure émérite et membre fondateur du laboratoire Printemps



Le laboratoire PRINTEMPS a eu la grande tristesse d'apprendre quelques jours avant les fêtes de Noël 2016 le décès de Catherine Rollet, qui luttait depuis quelques mois contre la maladie.

Partie en retraite en 2009, elle est restée membre à part entière du laboratoire en tant que professeure émérite, et poursuivait une importante activité de recherche, notamment avec des collègues du laboratoire. Elle venait périodiquement nous rendre visite.

Après le décès de Claude Dubar en 2015, nous sommes à nouveau touchés par la disparition d'un pilier des sciences sociales à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et d'un membre fondateur du laboratoire.

La carrière de Catherine Rollet peut être vue comme un combat inlassable pour la reconnaissance et la défense de la démographie, qui est l'une des forces de notre laboratoire. Historienne, diplômée de l'Institut démographique de Paris, auteure d'une thèse d'État de démographie historique sous la direction d'Alain Girard (consacrée à la politique de la petite enfance sous la IIIe République), elle enseigne la démographie à Paris V (aujourd'hui Paris-Descartes) puis à Bordeaux, avant de rejoindre en 1992 l'UVSQ tout juste créée.

Elle y participe à la création du laboratoire, organise les enseignements de sciences de la population au sein de la filière de sociologie, est responsable pendant plusieurs années de cette filière, crée et dirige pendant huit ans le master Traitement des données quantitatives et de démographie (TDQD), devenu aujourd'hui le parcours sociologie quantitative et démographie au sein du master mention sociologie de l'Université Paris-Saclay. Elle a aussi dirigé plusieurs thèses et contribué au développement à Saint-Quentin-en-Yvelines d'une démographie considérée comme une discipline à part entière mais particulièrement ouverte aux autres sciences sociales. Catherine se définissait comme historienne et démographe, ses travaux et ses réseaux de recherche témoignent de ce double ancrage, mais sa curiosité et son ouverture d'esprit l'ont toujours conduite à collaborer avec les représentants d'autres disciplines, en particulier la sociologie.

Cet investissement dans l'université s'est accompagné d'un engagement impressionnant de Catherine dans les instances et sociétés savantes nationales et internationales, notamment : Union internationale pour l'étude scientifique des populations (UIESP), dont elle a été de nombreuses années membre du

Conseil, Institut national d'études démographiques (INED), dont elle a présidé le conseil scientifique de 2005 à 2009, comité de rédaction des Annales de démographie historique, ministère de la Recherche où elle a été chargée de mission « démographie », mais aussi Comité national du CNRS, ...

Nous organiserons, probablement à l'automne 2017, une manifestation pour rendre hommage à ses recherches. Rappelons qu'elle est considérée comme une spécialiste incontestée de l'enfance, que ce soit sur l'histoire des politiques sanitaires en direction de cette population particulière au 19^e et au 20^e siècles, sur la mortalité infantile ou encore, pour ne citer que ses derniers travaux, sur la construction des identités sexuées (c'est le thème du dernier article publié, dans le cadre d'une recherche collective menée avec plusieurs collègues du laboratoire PRINTEMPS). Ces thématiques sont toujours aussi présentes au laboratoire et centrales dans nos réflexions sur les temporalités, la socialisation et les politiques sociales.

Comme pour l'ensemble des collègues qui ont fondé notre unité de recherche, nous continuerons de faire vivre et prospérer, tout en le renouvelant, l'héritage scientifique de Catherine Rollet. C'est sans doute le meilleur hommage que nous puissions lui rendre : poursuivre notre engagement dans la recherche et l'enseignement d'une démographie épistémologiquement et méthodologiquement solide et ouverte aux autres sciences sociales (sociologie, histoire, science politique), qui font du laboratoire ce lieu de recherche interdisciplinaire que nous faisons vivre aujourd'hui.

La recherche au Printemps

La recherche

Recherche « Ruptures » : Le traitement judiciaire des séparations conjugales, une comparaison France-Québec

La massification des séparations conjugales figure parmi les évolutions sociales majeures des quarante dernières années dans les pays développés. Pour y faire face et lutter contre l'engorgement des tribunaux, les procédures judiciaires se sont simplifiées, contribuant à la « privatisation » des séparations. En France, le divorce par consentement mutuel, dans lequel les ex-conjoints se sont mis d'accord sur les modalités de leur rupture sans intervention du juge, est devenu majoritaire (55% des procédures de divorce). Par ailleurs, dans l'immense majorité des cas – 90% des divorces et toutes les procédures impliquant des couples non-mariés – les causes de la rupture ne sont pas évoquées devant le juge, qui tranche uniquement sur les litiges liés aux conséquences de la séparation.

Dans ce contexte, l'équipe de recherche **Ruptures** étudie comment le traitement judiciaire des séparations conjugales rejoue les inégalités au sein des couples, perpétuant des rôles parentaux et conjugaux fortement sexués, et entre les justiciables, en ne leur accordant ni la même attention ni le même temps. Une première enquête a été menée auprès des juges aux affaires familiale de quatre Tribunaux de Grande Instance entre 2008 et 2011 (*Au tribunal des couples*, Le Collectif Onze, Odile Jacob, 2013). Depuis 2012, et l'obtention d'une ANR Jeunes Chercheurs, l'équipe de recherche **Ruptures** poursuit ses investigations au sein des cabinets d'avocats, en Cour d'Appel et via la construction d'une base de données inédites à partir de 4000 dossiers judiciaires, 3000 en première instance et 1000 en appel. Le pan de la recherche consacré aux avocats, auquel contribuent plus spécifiquement Muriel Mille, Gabrielle Schütz et Julie Minoc, se déroule sur deux terrains, l'un dans une petite juridiction de l'Ouest de la France, et l'autre en région parisienne. Au total, près de 50 entretiens avec des avocats ont été menés, 48 rendez-vous client-e/avocat-e observés, ainsi que plusieurs audiences de droit familial dans lesquels ils et elles étaient impliqué-e-s. L'enquête précédente avait montré comment le passage devant le juge se traduit par une mise en forme de la vie privée des familles et débouche sur une reconduction des inégalités de classe et de genre. Enquêter dans les cabinets d'avocat-e-s permet de comprendre comment, pour une partie des justiciables, ce « formatage » de la vie privée se construit en amont. Il s'agit ainsi d'étudier en quoi les avocat-e-s constituent des intermédiaires du droit et réalisent un travail de normalisation des histoires individuelles. Une quinzaine de chercheur-se-s en sociologie et en science politique, titulaires, doctorant-e-s, post-doctorant-e-s et étudiant-e-s, issu-e-s de différentes institutions, participent à la recherche.

Depuis 2010, le projet s'est déployé au Québec pour continuer à analyser les contributions différenciées de l'institution judiciaire et des professionnel-le-s du droit à l'encadrement de la vie privée et des séparations. Les situations québécoises et françaises comportent en effet de nombreuses similitudes, tant du point de vue du droit que de l'évolution des formes familiales. Pour autant, le Québec présente des voies de judiciarisation des séparations plus diversifiées que la France, avec l'encouragement des modes alternatifs de règlement des conflits, qui promeuvent l'accord entre les parties en amont ou en aval du tribunal, et avec la mise en place de barèmes fixant les pensions alimentaires pour enfants.

Ainsi l'enquête menée depuis l'Université Laval (Québec) et impliquant des étudiant-e-s et chercheur-se-s, français-e-s et québécois-e-s, a combiné des observations d'audience et de rendez-vous entre avocat-e-s et client-e-s, des entretiens avec des professionnel-le-s et la consultation de dossiers judiciaires. Pour situer les cas observés au sein de l'activité des tribunaux dans leur ensemble, cette équipe a également exploité trois bases de données judiciaires.

/// Agenda ///

Soutenances de thèse

16 juin 2017

Matthias Brunn, « Idées globalisées, défis nationaux : l'introduction du Disease Management et du paiement à la performance en France et en Allemagne »

30 juin 2017

Rémi Habouzit, « La copropriété dégradée, le relogement, et après ? Professionnels et habitants dans une opération de rénovation urbaine »

Journée d'études

16 mai 2017

« Protection sociale des retraites et usages de l'expertise »

Programme et inscription : www.printemps.uvsq.fr



La recherche au Printemps

Colloque

« Le travail à l'épreuve des socialisations »



Qu'il s'agisse du travail ou des professions, les sociologues peinent à dépasser l'activité, l'entreprise ou le métier pour comprendre les conduites des différents agents qui composent le monde professionnel. En portant la focale sur les différentes formes de socialisations qui régissent les valeurs et les pratiques des travailleurs, le colloque organisé les 13 et 14 octobre 2016 au laboratoire PRINTEMPS (en partenariat avec l'IDHES et la

Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay) visait à mettre en lumière un aspect fondamental mais encore lacunaire de l'intelligibilité du monde du travail.

Si la socialisation est loin d'être un thème nouveau, en particulier au PRINTEMPS où les travaux de Claude Dubar ont constitué des références pionnières dans ce domaine, les sociologues du travail ont progressivement délaissé cette catégorie d'analyse au fur et à mesure de la réduction et de la précarisation du marché du travail. Ces dernières années, il s'est en effet agi davantage d'examiner les processus de fragmentation des collectifs et des identités professionnelles plutôt que leurs dynamiques de (re)composition. Après plus de vingt ans d'annonce de la fin des formes d'intégration salariale, permettant une connaissance souvent fine des processus et des effets –délétères– du chômage et des formes atypiques de l'emploi et du travail, nous souhaitons entamer une nouvelle réflexion : le travail a-t-il véritablement cessé de socialiser les individus ? Constitue-t-il une source importante de productions de valeurs et de pratiques, même précarisé ? Comment le travail, comme producteur d'individus, s'articule-t-il aux autres processus de socialisation tels que l'éducation ou la famille, dans le contexte actuel ?

Après une conférence liminaire de Bernard Lahire, sociologue à l'École Normale Supérieure de Lyon, au cours de laquelle il a rappelé la centralité des « passés incorporés » dans l'étude des conduites sociales, le colloque a abordé différents aspects non seulement des formes de socialisation au travail mais aussi concernant la manière dont les sociologues du travail doivent se saisir des outils de la socialisation pour penser leur objet. Ainsi, si les contributeurs se sont employés à décrire les contours sociaux de groupes professionnels bien identifiés - les médecins généralistes, les travailleurs sociaux, les coiffeurs, entre autres -, ils ont également souligné un ensemble de glissements théoriques et épistémologiques dans la manière d'examiner les constructions des conduites et des appartenances au travail. Précarisation du

monde du travail oblige, les approches en termes de métiers et d'identités sont délaissées au profit d'une socialisation par les pratiques et les dimensions relationnelles du travail : c'est désormais la manière dont on réalise la tâche, en comparaison de la façon dont elle est effectuée par d'autres, qui semble être le socle de l'appartenance professionnelle. Ces pratiques sont le produit des formes spécifiques du travail lui-même, elles s'inscrivent plus largement dans des formes de socialisations diachroniques - la famille, l'école, etc.- et synchroniques - la composition de la structure familiale mais aussi les activités extra-professionnelles, associatives, religieuses, etc.- Elles sont en ce sens tributaires des interactions entre travail et positions sociales, réalité que les sociologues tendent souvent à ignorer : la manière d'être et d'agir au travail dépendra des formes des dispositions acquises ailleurs et qui seront retraduites au sein des activités de production. C'est dans cette circulation de valeurs et de pratiques socialement différenciées que réside désormais les formes d'appartenance au travail. La socialisation au travail n'est plus affaire du travail mais d'un va-et-vient continu qui se nourrit des interactions entre une multiplicité de sources d'identification. Et si le travail ne cesse de constituer un endroit de dominations, c'est-à-dire un lieu d'incorporation des croyances en la légitimité de l'exploitation subie, les socialisations antérieures et parallèles autorisent des lectures et des pratiques dissonantes du travail, sources d'autant de formes de résistance.

Ces deux journées ont été organisées par Maxime Quijoux et donneront lieu à la publication d'un dossier sur « Les socialisations plurielles du travail » à paraître début 2019 dans la revue *Terrains et Travaux*.



Conférence inaugurale de Bernard Lahire :
Socialiser : où ? Quand ? Comment ?

La recherche au Printemps

Journée d'études

« Regards et controverses sur la sociologie de Claude Dubar »



La journée d'hommage à Claude Dubar qui a eu lieu le 18 novembre 2016¹ a été en réalité un double événement : s'il s'agissait de revenir sur la carrière de Claude Dubar, cela a été aussi l'occasion de fêter, avec un peu de retard, les 20 ans du laboratoire PRINTEMPS. Ce moment nous a donc permis de revenir sur ce qu'a été ce laboratoire et ce qui a été fait, sur ce que nous sommes aujourd'hui, sur ce que nous voulons être et voulons faire. Le moment finalement de réfléchir à cette identité collective, à la manière dont elle a été créée et se perpétue ; le moment de réfléchir à cette institution scientifique qu'est un laboratoire, mais aussi à la façon dont nous travaillons, à ces logiques du travail scientifique.

Tout événement de ce genre a évidemment un effet performatif. En « célébrant » un fondateur, en célébrant un anniversaire, on se célèbre soi-même, on intègre les nouveaux (doctorants et chercheurs), on se rassure soi-même et collectivement sur notre force et même notre existence collective dont on doute parfois nous-mêmes à certains rares moments, et aussi sur notre avenir. Si on a un passé fort et riche, alors c'est plus facile d'imaginer le futur. « L'histoire saisit le vif », écrivait Pierre Bourdieu. C'est une autre manière de dire que le vif se saisit de l'histoire pour avancer et se légitimer.

¹ organisée par Laure de Verdalle, Odile Join-Lambert, Sandrine Nicourd, Olivia Samuel et François Théron.

Mais la manière dont on commémore son histoire a bien entendu à voir avec l'identité particulière du collectif qu'il commémore, et il ne peut qu'y avoir des intentions politiques derrière. Politiques au sens d'un style de recherche collective d'abord, d'une sociologie qu'on défend collectivement. Et ce que Claude défendait, ce que nous continuons à défendre, c'est une recherche qui articule fortement travail empirique et construction théorique. Mais notre propos est politique dans un autre sens, dans la mesure où nous portons une politique scientifique, c'est-à-dire un engagement collectif pour la discipline et pour la défense d'un modèle d'enseignement supérieur et de recherche qui permette de réaliser correctement ses tâches d'enseignement et de recherche. C'est tout cela qui constitue ce que l'on pourrait appeler le « style Dubar », le « style PRINTEMPS », avec bien sûr, ses points aveugles et ses cécités, avec ses contradictions et ses petits accommodements. Ce sont des éléments que nous partageons car nous sommes

tou-te-s pris-es dans des contraintes institutionnelles, car notre vie professionnelle se déroule ainsi, car défendre les institutions, c'est aussi « faire avec » parfois.

Le laboratoire PRINTEMPS évolue néanmoins avec de nouveaux et jeunes collègues, des HDR, de jeunes chercheurs CNRS, des post-doctorants, des doctorants ... des individus qui imposent leurs marques à ce collectif, qui le transforment en même temps qu'ils sont transformés par lui. C'est une sorte de dialectique que nous portons, autour d'un changement qui n'est jamais un renoncement et qui montre que l'intuition des fondateurs du laboratoire, de ceux qui ont ensuite accompagné et dirigé ce collectif était la bonne. Cette direction reste identique : travail empirique, intérêt pour le travail et les professions, pour les identités sociales, les temporalités, la démographie et la socialisation. Mais en même temps, le laboratoire change aussi, avec un renouvellement des thématiques de recherche et l'émergence de nouveaux objets : la sociologie des sciences et des professions scientifiques, les politiques sociales et de santé, ...



D'où le programme de cette journée, qui faisait le pari de tenir des impératifs multiples :

- revenir sur la sociologie de Claude Dubar, sur sa postérité et ses prolongements. Mais cela n'était pas comme un panégyrique, plutôt comme l'analyse d'une œuvre vivante, avec cette possibilité de penser avec/penser contre, comme l'écrivait Gérard Noiriel ;
- revenir sur les grandes thématiques du laboratoire et le style de recherche que nous essayons de défendre collectivement : l'attention aux temporalités, les différentes thématiques, mais aussi les logiques institutionnelles de production de collectifs (une communication a ainsi été consacrée à la question des doctorants dans le laboratoire) ;
- revenir enfin sur les évolutions de tous ces enjeux et essayer en creux, de réfléchir à notre avenir et aux formes que cet avenir pourra prendre.

Nouveaux entrants



Yoann Demoli est maître de conférences à l'UVSQ et a rejoint le laboratoire Printemps en septembre 2016. Spécialiste de méthodes quantitatives en sciences sociales, ayant soutenu une thèse sur la stratification sociale de l'équipement automobile, il étudie notamment les mobilités quotidiennes et de longue distance des ménages. Il participe en outre au projet financé par l'ANR « Les ressorts

sociaux de la conversion écologique », coordonné par Philippe Coulangeon (OSC) et fait partie de l'équipe, dirigée par Olivia Samuel, travaillant sur la socialisation dans la petite enfance à l'aide de l'exploitation de l'enquête ELFE.

Actuellement, ses recherches personnelles portent, d'une part, sur la socialisation à la conduite et ses déterminants, grâce à des données biographiques de mobilité, et d'autre part, sur les évolutions du rapport à l'automobile chez les jeunes, travail exploitant les données des Enquêtes nationales transports et déplacements.



Claire Fraile Tebar est doctorante au laboratoire Printemps. Sa thèse porte sur la transformation de l'institution judiciaire et le rapport ordinaire à la justice. En étudiant le traitement des infractions au code de la route, il s'agit de comprendre ce que font les politiques de modernisation et de managérialisation de la justice (particulièrement applicables à ce type

d'infractions) aux juges, aux jugements et aux justiciables. Après avoir étudié la différence de traitement de ces affaires en audience au travers de l'interaction juge-contrevenant, il s'agit ici de croiser trois niveaux de la justice : l'activité judiciaire, l'activité de travail des juges et l'expérience des justiciables.



Muriel Mille est maîtresse de conférences en sociologie et a rejoint le laboratoire en septembre 2016. Croisant sociologie du travail et sociologie des médias, sa thèse, soutenue en avril 2013, s'intitule « Produire de la fiction à la chaîne, sociologie du travail de fabrication d'un feuilleton télévisé ». Une adaptation en bande dessinée de la thèse par Emilie Harel et Paul-André Landès sous le titre « Plus Belle la série » est parue en avril 2017 dans la collection Sociorama chez Casterman.

Parallèlement, elle participe depuis 2009 à l'équipe de recherche *Ruptures* sur le traitement judiciaire des séparations conjugales. Au sein de ce projet, elle s'intéresse plus particulièrement au travail de représentation et d'encadrement de la vie privée réalisé par les avocats.



Marion Duval est doctorante au laboratoire Printemps depuis octobre 2016. Ses travaux de recherche dans le cadre de sa thèse portent sur la sous-traitance dans les chemins de fer en France des années 1950 à aujourd'hui. Elle s'intéresse particulièrement aux activités à faible valeur ajoutée où le recours à une main d'oeuvre issue de l'immigration est important, comme le nettoyage industriel.



Matthieu Hély est professeur en sociologie et a rejoint le laboratoire en septembre 2016. Il enseigne en Licence AES, dans le cadre de la mention « sociologie » du Master Paris Saclay, et participe à la réflexion collective sur les pratiques pédagogiques en sciences sociales au sein de l'association des sociologues enseignant-es du supérieur

(ASES fondée en 1989 par plusieurs membres du laboratoire Printemps).

Ses travaux portent sur la genèse des « entreprises de l'économie sociale et solidaire », désormais régies par la loi Hamon de 2014, et les formes d'emploi qu'elles proposent, dans un contexte inédit de diminution structurelle des effectifs de la fonction publique qui incarnaient, jusqu'ici, le cadre historique d'accomplissement du travail « non-marchand ».

Avec plusieurs collègues, il prépare un numéro spécial de la revue française d'administration publique consacré aux nouvelles formes de coopération entre le monde associatif et les collectivités publiques à paraître en 2017.



Carla Tomazini est ATER en Science politique à l'UVSQ et a rejoint le laboratoire en septembre 2016. Soutenue en mars 2016, sa thèse s'intitule « L'État et ses pauvres : la naissance et la montée en puissance des politiques de transferts conditionnels au Brésil et au Mexique ». Elle enquête depuis une dizaine d'années sur les allocations familiales en

Amérique latine. Ses travaux portent sur l'analyse des politiques publiques, la sociologie politique et les problématiques de comparaison. Elle a notamment coordonné avec Melina Rocha Lukic *L'analyse des politiques publiques au Brésil* (2013) et *Analyzing Public Policies in Latin America, A Cognitive Approach* (2014).

Soutenances de thèse

Assa Kamara : « Le paradoxe des stéréotypes de sexe reproduits dans les dispositifs d'accès à l'emploi : effets sur les projets professionnels des femmes immigrées et issues de l'immigration »

Thèse soutenue le 13 juillet 2016, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Le « sexe des métiers » (Amossé, 2013) est étudié du point de vue sociologique, dans deux dispositifs d'insertion, en tenant compte des trajectoires des bénéficiaires (en amont de l'entrée dans le dispositif), et des projets professionnels (avant entrée et au moment du parcours dans le dispositif). La thèse confirme que le sexe des métiers est connu, et intériorisé par les bénéficiaires comme les intervenants des dispositifs même quand leurs discours sont égalitaires. Il arrive que le projet change en cours de dispositif, mais même en ce cas, il reste le plus souvent de même sexe. Cet aspect est étudié en mobilisant une démarche de sociologie principalement qualitative alors que les études existantes sur le sujet sont souvent quantitatives.

L'étude menée montre également que la variable immigration a peu d'influence sur le sexe des métiers visés dans les projets professionnels des femmes (généralement féminin). L'analyse montre cependant comment les spécificités des publics (difficultés d'alphabétisation notamment) interagissent avec les différentes formes de prise en charge.

Enfin, pour affiner l'influence de la dimension genrée sur les projets professionnels, la thèse analyse la manière dont d'autres variables interagissent avec elle, soit pour la renforcer soit pour la contredire. Mais même s'il existe des contre-exemples, ils sont présentés et vécus par les acteurs comme exceptionnels, donc ne remettant pas en cause le modèle genré dominant.

Charles Bosvieux-Onyekwelu : « D'une sociodicée à un savoir d'État : le service public, une tentative de mise en forme du monde social par le droit (1873-1940) »

Thèse soutenue le 7 décembre 2016, ENS

Au carrefour de la socio-histoire, de la sociologie du droit et de la sociologie des élites, la thèse revient sur la genèse d'un concept-clef de l'État républicain en France : le service public. Entre 1870 et 1940, cette idée, qui préexistait à la naissance du nouveau régime, est retravaillée par différents types d'acteurs dans un sens plus démocratique, tel un *aggiornamento* de la pensée d'État. Dans cette opération de mise à jour figurent en première place les milieux juridiques (hauts fonctionnaires du Conseil d'État et professeurs de droit), qui vont notamment se servir de la montée en puissance du contentieux administratif pour légitimer leur position par rapport aux civilistes et imposer une vision « d'en haut » du service public, compris comme un véritable savoir de gouvernement. En retraçant les différentes étapes par lesquelles s'est constitué un récit mythique des origines autour de l'arrêt Blanco du 8 février 1873, la thèse vise donc à faire l'histoire de la construction d'une profession, celle de publiciste ou d'administrativiste, en même temps que la genèse du champ « public ».

En termes de méthodes et de cadrage théorique, la thèse repose sur une enquête prosopographique de 77 individus (des hommes très majoritairement) dont le corpus est constitué par les différents sous-groupes (hauts fonctionnaires, universitaires, syndicalistes) de porteurs de l'idée de service public entre 1870 et 1940. Elle combine ethnographie sur archives, analyse de correspondances et analyse de contenus. Elle s'essaie à une association raisonnée de la théorie des champs et de la sociologie des professions.

Maissam Nimer : « La construction des inégalités sociales dans le système éducatif au Liban : étude de cas d'un groupe de boursiers dans une université d'élite »

Thèse soutenue le 7 juillet 2016, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Cette thèse porte sur le processus de construction des inégalités sociales à travers le système éducatif dans le contexte libanais. Elle met en évidence la place occupée par différents types d'appartenances et de contextes sociaux dans l'accès à l'école au sein de la société libanaise.

À partir de l'étude d'un dispositif de bourses financé par une agence internationale d'aide au développement qui sélectionne des étudiants de milieu modeste et leur permet de s'inscrire dans une université privée, cette recherche s'intéresse à la construction des dispositions à la « réussite » travers diverses instances de socialisation à l'école et à l'université. Des entretiens semi-directifs auprès des étudiants, enseignants et responsables, des analyses de documents et des observations participantes ont été réalisées pendant quatre années au sein de l'université d'accueil.

Les résultats montrent que les dispositions construites avant l'accès à l'université sont le produit des trajectoires différenciées par le volume de capital culturel détenu par la famille, la stabilité financière de la famille, le rapport aux valeurs traditionnelles ou religieuses et l'origine géographique. Les dispositions familiales, socialement et culturellement situées, transmises à l'individu, sont confrontées à d'autres modes de socialisation. Une fois à l'université, ces dispositions se transforment en inégalités dans la manière dont les individus répondent aux attentes normatives du dispositif de bourses. Il ressort de ces vagues de socialisations, différents profils de boursiers mettant en lien le contexte dans lequel l'individu a été socialisé et la manière de vivre. L'intérêt du cas étudié est de mettre en lumière certains enjeux spécifiques de la société libanaise, tout en déconstruisant quelques idées préconçues sur les déterminismes religieux ou communautaires.

Publications

L'organisation face aux transformations de la relation de service



Cet ouvrage s'appuie sur des travaux récents issus de recherches doctorales consacrées à la question de la relation de service. Les recherches présentées éclairent sur la manière dont le modèle de la relation de service vient interpellier l'organisation dans ses processus et ses métiers. Les différentes contributions portent leur regard sur les cadres, les équipements et les modalités de traitement mis en œuvre par les entreprises dans leur relation avec leur clientèle. À ce titre, l'engagement de grandes organisations dans des projets de numérisation traduit une volonté d'étendre et/ou de redéfinir la relation

de service.

Dans un contexte de dégradation de l'environnement socio-économique, l'ouvrage s'attache également à questionner la relation de service à travers l'analyse de formes de vulnérabilité qu'elle produit. Différentes réponses organisationnelles élaborées par les organisations étudiées sont ainsi abordées. Elles pointent le déplacement des rôles entre les protagonistes de la relation de service et les effets de frottement autour des compétences attendues ou attribuées.

Sous la direction de Marie Benedetto-Meyer, Jérôme Cihuelo et Alexandre Largier, *L'organisation face aux transformations de la relation de service*, L'Harmattan, Dossiers Sciences Humaines et Sociales, 2017, 194 p.

La révolution sociologique. De la naissance d'un régime de pensée scientifique à la crise de la philosophie (XIXe-XXe siècles)



Au tournant du XIXe et du XXe siècle, l'ordre de la pensée, du savoir et des représentations a été ébranlé par la sociologie naissante. L'image de l'« homme », de l'existence humaine, s'en est trouvée profondément bouleversée. Cette révolution sans morts ni barricades a en revanche fait de nombreuses victimes, à commencer par la philosophie. Face à l'idée d'une autonomie et d'une singularité irréductible des faits sociaux, parachevant le développement d'approches objectivistes de l'esprit humain, la philosophie s'est retrouvée acculée, sommée de se redéfinir et d'abandonner à la sociologie, au moins provisoirement, les terrains de la morale et des conditions de possibilité de la connaissance.

Avec Max Weber, Georg Simmel et Ferdinand Tönnies en Allemagne, Émile Durkheim et surtout Gabriel Tarde en

France, la sociologie consacra, tout d'abord, le principe d'une pluralité de déterminations historiques et objectives pesant sur l'existence humaine. Elle ratifia, ensuite, l'avènement d'une conception nouvelle de la construction théorique, respectueuse de la complexité et de la force contraignante des faits ainsi que de la nature « sociale » des catégories de pensée et des pratiques de production et de transmission des connaissances.

Une grande partie de la philosophie du XXe siècle peut être lue comme une réponse à cette révolution cognitive. C'est ainsi que Henri Bergson, Georges Canguilhem, Martin Heidegger, William James, Karl Jaspers, Maurice Merleau-Ponty ou encore Bertrand Russell sont soumis, ici, à une grille d'analyse inédite.

Marc Joly, *La révolution sociologique. De la naissance d'un régime de pensée scientifique à la crise de la philosophie (XIXe-XXe siècles)*, Paris, La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales », 2017, 583 p.

Les biographies en sociologie



L'usage des données biographiques connaît actuellement un nouvel essor en sociologie, soulevant une série de questions. Quelles dynamiques sociales révèle l'analyse de cas individuels ? Pourquoi certains sociologues considèrent-ils les données biographiques comme des sources essentielles de connaissance des réalités sociales, tandis que d'autres les jugent peu fiables ? Quelles utilisations les sociologues font-ils des matériaux biographiques ?

Ce livre montre que la complexité des processus de

socialisation et les multiples temporalités de la vie invitent à utiliser les données biographiques en les associant à des perspectives théoriques et des méthodologies spécifiques.

L'étude des biographies nécessite une pluralité de regards : leur contextualisation sociohistorique à travers les dimensions d'âges et de générations (parcours de vie), les évolutions des positions sociales au sein de champs sociaux (trajectoires) et les différentes sphères de socialisation (carrières).

Claude Dubar, Sandrine Nicourd, *Les biographies en sociologie*, Paris, La Découverte, collection Repères N°684, 2017, 128 p.

Directeur de la publication : Laurent Willemez
 Equipe de rédaction : Isabelle Frechon, Christine Hamelin, Lucas Page Pereira
 Conception et maquette : Carine Bourlard
 Contribution à ce numéro : Muriel Mille, Gabrielle Schütz, Maxime Quijoux